



UN *TRANSALL* C160
POUR LE MUSEE MEMORIAL DES
PARACHUTISTES



Le musée mémorial des parachutistes

« Transmettre la flamme, entre mémoire et traditions »



Fier de l'histoire écrite par les anciens, porteur de leurs sacrifices et témoin des engagements actuels des troupes aéroportées, le musée mémorial des parachutistes s'est résolument engagé dans un projet de modernisation de son image et de sa muséographie tout en œuvrant pour son développement et son rayonnement.

Créé sous l'appellation « salle d'honneur des parachutistes » en 1964, le musée mémorial des parachutistes est à la fois un musée de tradition de l'armée de Terre et un ensemble représentatif de l'histoire et du présent des troupes aéroportées françaises. Dépositaire de l'identité de l'ensemble des troupes aéroportées, il a pour mission de faire connaître leur histoire, leurs traditions, leur esprit et leur actualité à travers mille mètres d'exposition et plus de dix mille objets.

Ses collections et ses mises en scène à travers de nombreux tableaux sont accessibles à tous et intéressent autant le public que les unités elles-mêmes. Les expositions temporaires en font un relais régional de diffusion de l'esprit de défense. Le musée se veut ainsi un lieu d'étude et de transmission de la mémoire des conflits contemporains. Enseignants, universitaires et visiteurs y trouvent un accueil, un support pédagogique et des sources d'informations adaptées. Il accueille près de dix mille visiteurs par an.

Le musée retrace l'histoire des parachutistes français depuis leur création à nos jours. Le parcours est formé de cinq tableaux précédés de vidéogrammes explicatifs :

- **1^{er} tableau** Le temps des précurseurs, naissance de la technique et de l'emploi des parachutistes : aérostiers de la Première guerre mondiale, premiers équipements spécifiques, parachutistes allemands, soviétiques et français. La création des troupes aéroportées françaises date du 1er avril 1937, deux groupes sont mis sur pied : le 601^{ème} GIA à Reims et le 602^{ème} GIA à Baraki (Algérie). La doctrine et l'inspiration sont soviétiques, ramenées par le Colonel GEILLE de son séjour de formation en URSS et l'enseignement des grandes manœuvres de Kiev de 1935.

- **2^e tableau** La Seconde guerre mondiale, création des grandes unités américaines et britanniques : soldats français des Forces Françaises Libres (FFL) au Spécial Air Service (SAS) et en Afrique du Nord, équipés par les Américains. En 1940, une compagnie d'infanterie de l'air sera créée au sein des forces aériennes françaises libres et intégrera le Spécial Air Service sous le nom de *French Squadron*. Sont ensuite créés à partir des évadés de France et des débris de l'armée du général Giraud les 3^e et 4^e SAS qui deviendront les 3^e et 2^e Régiments de chasseurs parachutistes. Ils seront parachutés en Bretagne à la veille du débarquement avec pour mission de détruire divers objectifs dans le but de bloquer l'ennemi dans la péninsule bretonne. Le 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes, entièrement équipé à l'américaine qui intègre la 82^{ème} US Airborne avant d'être engagé dans les Vosges en 1944. Le Bataillon de choc entraîné au saut par les américains et au combat par les britanniques sera engagé dans la libération de la Corse, de l'île d'Elbe puis en métropole. Les Commandos d'Afrique, régiment frère du Bataillon de choc, qui se distingue par sa spécialisation des actions amphibies et par un matériel plus lourd et qui suivra la 1^{ère} Armée jusqu'à l'armistice. Les Commandos de France, créés en 1944 et qui rejoindront le combat de la 1^{ère} Armée.



- **3^e tableau** La guerre d'Indochine, époque qui voit la naissance du mythe du " para " français et qui est aussi celle de la création des grandes unités françaises équipées de façons diverses.
- **4^e tableau** La guerre d'Algérie, guérilla urbaine et héliportages dans les régions montagneuses. Les collections insistent sur la diversité des uniformes et des équipements.



- **5^e tableau** Le monde contemporain, opérations extérieures et maintien de la paix. La muséographie met en avant le savoir-faire technique et les équipements actuels des unités par l'intermédiaire d'illustrations et de vidéos (Forces spéciales, nageurs de combat, largage de matériel, déminage, Groupe d'Intervention de la Gendarmerie nationale, etc...), et insiste sur le rôle de choix de l'école des troupes aéroportées. Un parc d'aéronefs complète les collections à l'extérieur.



Le fonds muséographique s'enrichit par l'exposition en permanence d'œuvres de peintres aux armées tels Brayer, Le Zach'meur, Sollier ou Rosenberg. Le musée dispose d'une salle de travail à la disposition des chercheurs ; les documents sont consultés sur place.

L'équipe qui anime le musée, aidée de nombreux bénévoles, poursuit donc ses activités avec enthousiasme et porte de nombreux projets au service de tous les Paras et de ceux qui les aiment !

L'année 2022 a été riche en événements et en réalisations ; l'inauguration de la crypte rénovée a constitué un moment particulièrement fort.

2023 sera marquée par l'installation du *Transall* R211 sur le parc d'aéronefs.

Présentation du projet

Depuis l'annonce du retrait du service des *Transall* C160 il y a quelques années, l'Ecole des troupes aéroportées et le musée mémorial des parachutistes en particulier ont manifesté le souhait d'accueillir au sein de leur collection un exemplaire de cet aéronef. Avion mythique qui a succédé au *Noratlans* Nord 2501, il a accompagné les parachutistes sur tous les théâtres d'opérations depuis près de soixante ans. L'armée de l'Air et de l'Espace a validé le principe d'une cession au début de l'année 2022 ; le 22 février le *Transall* R211 effectuait son dernier vol d'Evreux à Pau.



Dernier poser du *Transall* R211 sur l'aéroport de Pau le 22 février 2022 à 12h15 loc (© ETAP)

Si l'appareil est désormais bien en terre béarnaise, il demeure la propriété de l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) qui doit effectuer un certain nombre d'opérations de maintenance avant la cession définitive. Elles doivent être réalisées au cours du premier semestre 2023 afin de permettre la mise en place de l'avion sur son emplacement définitif à une date proche de la fête de Saint Michel, le 29 septembre, date symbolique fixée pour son inauguration.

La présentation de l'avion est prévue à proximité du *Noratlans* et du *Puma* SA330 selon un dispositif qui pourrait s'apparenter à celui réalisé en Allemagne sur une base aérienne (cf photo). L'avion reposant sur une surface stable, la visite de l'intérieur de l'appareil pourra être

proposée à l'occasion d'événements particuliers. Cela nécessite de prévoir une installation électrique et un cheminement pour accéder à l'avion en toute sécurité.



Emplacement prévu du *Transall* sur le site du musée (© ETAP)



Dispositif mis en place sur une base aérienne allemande (© musée des parachutistes)

Le déplacement de l'avion du parking de l'aire d'embarquement des stagiaires de l'ETAP au musée va nécessiter une manœuvre logistique de grande ampleur :

- démontage par le personnel de l'armée de l'Air (ailes extrêmes, moteurs et hélices) ;
- démontage complémentaire (dérive et profondeur) ;
- chargement et transport sur une plateforme jusqu'au musée ;
- dépose sur une plate-forme dédiée puis remontage ;
- raccordement de l'avion au secteur pour son alimentation électrique et sa mise en œuvre.



Une grande partie de ces opérations doivent être prises en charge par des professionnels et nécessitent donc un financement que le musée n'est pas en mesure d'assurer. Néanmoins et conscient de la valeur de cette pièce unique qui viendra enrichir les collections, le musée s'est engagé dans une démarche de conservation préventive de ses biens. Dès à présent une convention a été signée entre le musée et le centre de formation de Lannes (aéroport de Tarbes) qui prépare aux métiers de l'aéronautique. Ce partenariat va permettre d'accueillir des stagiaires qui assureront l'entretien de nos aéronaves (nettoyage, rinçage et vernissage) afin d'assurer une meilleure conservation de nos précieux avions et hélicoptères.



Perspective après mise en place du *Transall* sur le parc des aéronefs (© ETAP)

Financement du projet

Mise à jour : 15 mars 2023

OPERATION	ENTREPRISE	DEVIS	OBSERVATIONS
Démontage et remontage des ailes extrêmes, hélices et moteurs	Armée de l'Air et de l'Espace	Budget MINARM	
Démontage et remontage dérive et plan arrière	Association Générations <i>Transall</i>	40 000 euros	Cette association fait appel à des autoentrepreneurs qui factureront
Transport	Prestataire privé	20 000 euros	
Installation de la dalle, des plots et du cheminement	Prestataire privé	40 000 euros	
Réalisation de l'installation électrique	Prestataire privé		
TOTAL		100 000 euros	

Le financement des différentes opérations représente un budget important que le musée ne peut donc pas assurer. Le soutien par le mécénat est essentiel et conditionne la réalisation du projet qui permettra aux visiteurs actuels et aux générations à venir de découvrir un « monument » de l'histoire des parachutistes.

Créée en février 2013, la Société des Amis du Musée des Parachutistes (la SAMParas) est reconnue officiellement comme l'association de soutien du musée ; elle assure le support comptable du musée. **Depuis le 16 juillet 2018, elle est reconnue d'intérêt général et peut recevoir des dons et donc délivrer des reçus fiscaux.**

L'association de soutien du musée (SAMParas) est reconnue d'intérêt général. Votre don peut être déduit de votre impôt à hauteur de 66 % dans les limites de 20 % du revenu imposable. La fraction des dons qui excède cette limite est reportée sur les 5 années suivantes. En donnant 100 €, vous bénéficiez d'un avoir fiscal de 66 €. Votre soutien vous coûte seulement 34 €.

Si vous êtes entrepreneur, vous pouvez retrouver le dossier de mécénat sur le site internet du Musée mémorial des parachutistes.

www.museedesparachutistes.com

Tous les dons, quel que soit leur montant, seront affectés intégralement au projet du Musée mémorial des parachutistes.

BON DE SOUSCRIPTION

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

Courriel :@.....

Je soutiens le projet du Musée mémorial des parachutistes et je fais un don de€

Je souhaite un reçu fiscal : ☐ oui ☐ non

Merci d'envoyer ce bon, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de :

Société des amis du musée des parachutistes

À l'adresse suivante :

Musée mémorial des parachutistes

Chemin d'Astra

64140 LONS

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ

Les informations recueillies sont destinées au Musée mémorial des parachutistes (SAMParas) et font l'objet d'un traitement informatique. En application de la loi du 01/06/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de vérification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et pour toute autre information contacter monsieur le conservateur au 05 59 40 49 18 ou musee.parachutistes@gmail.com